

**POS 7.5 ENRICHISSEMENT**

NIS :

Gestionnaire du site : Personne responsable :

PROTOCOLE

1. Tous les animaux doivent avoir accès à au moins deux types d'enrichissement.
2. Dans le tableau ci-dessous, indiquer les types et la fréquence d'enrichissements qui sont offerts à tous les stades de production.

Stade de production	Enrichissements offerts	Fréquence : En continu (C), plusieurs fois par jour (P),
Truies en gestation dans des cages		
Truies en gestation en groupe		
Truies ayant mis bas		
Porcelets		
Porcelets sevrés/en pouponnière		
Porcs en engraissement		
Verrats		

* Note : Il faut prévoir l'entretien périodique des objets servant à l'enrichissement, y compris l'inspection et le nettoyage réguliers. Le nettoyage des objets devra être fait en même temps que celui des installations.

